

no 84. Interventions

Le Conseil décide d'accorder les subventions suivantes:

Grand Coll. local et 2 bureaux  
2<sup>ème</sup> Bureau. voir par rapport

50<sup>F</sup> Comité 8<sup>al</sup> de M<sup>lle</sup> et M<sup>lle</sup> de l'Association Nationale de F.C. de la Résistance.

Ref. de la M<sup>lle</sup> 103-11. 67

Echig de Nouvelles Maisons.

Pour le futur  
Le S.P. d'après la M<sup>lle</sup>  
I. B. Raffou -

100<sup>F</sup> Aide aux bénéficiaires infirmes M<sup>lle</sup> et M<sup>lle</sup> 18 Rue du 5<sup>e</sup> Verger Monty.

Les crédits figurent au budget 1967, art 657.